

United Nations

Nations Unies

RESTRICTED

GENERAL
ASSEMBLY

ASSEMBLEE
GENERALE

A/AC.13/NC/69
30 juillet 1947
FRENCH
ORIGINAL: ENGLISH

COMMISSION SPECIALE D'ENQUETE SUR LA PALESTINE
COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT DE LA PALESTINE
RELATIVE AUX ACTES DE VIOLENCE.

Le Gouvernement de la Palestine a fait parvenir
au Secrétaire de la Commission la lettre suivante relative aux
actes de violence.

Genève, 27 juillet 1947.

Monsieur,

Comme suite à la demande du Président de la
Commission spéciale d'enquête des Nations Unies sur la
Palestine, tendant à ce que soient communiqués à la
Commission des exemplaires du "Command Paper 6873" relatif
aux actes de violence, j'ai l'honneur de vous adresser sous
ce pli vingt-cinq exemplaires de ce document.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma très
haute considération.

(signé) D. C. MacGillivray
Agent de liaison

Le Secrétaire,
Commission spéciale d'enquête des Nations Unies
sur la Palestine,
Palais des Nations,
Genève.